

MAIRIE DE TÊCHE

Compte Rendu Le Lundi 04 Avril 2022 à 20h00 Salle du conseil

Absents : M. GLENAT, A. MARCHAND (Pouvoir à ML BLANC).

1° Approbation des comptes de gestion 2021

Monsieur le Maire présente les comptes de gestion émis par la trésorerie de St Marcellin. Ils sont approuvés à l'unanimité.

2° Approbation du Compte administratif 2021

Monsieur Hubert BURTIN présente les comptes administratifs de la commune pour l'année 2021. Ils sont approuvés à l'unanimité

3° Affectation des résultats

Les résultats de fonctionnements de 2021 sont présentés par Monsieur le Maire et sont approuvés à l'unanimité.

4° Approbation des taux d'imposition 2022

Le Conseil Municipal propose d'augmenter la part communale des taux d'imposition de 1%. Le taux de taxe foncière sur le bâti passe de 28.51% à 28.79%. Le taux de taxe foncière sur le non-bâti passe de 47.92% à 48.40%. La proposition est approuvée à l'unanimité.

5° Vote des subventions 2022

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les propositions d'attribution de subventions pour l'année 2022.

6° Vote du budget 2022

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de budget communal pour l'année 2022.

7° Ressources humaines

Madame Gaëlle bénéficiera d'un avancement de grade en passant de rédacteur territorial à rédacteur principal 2^{ème} classe.

7° Recensement patrimoine

Dans le cadres de l'élaboration du PLUI, l'intercommunalité demande aux communes adhérentes de recenser tout le patrimoine communal.

8° PLUI

Discussions sur les groupes thématiques, et territoriaux

9° Planning élections

Validation du planning pour les élections

10° Questions diverses

- Une Expertise est prévue suite au dégâts des eaux impasse des bouchons.
- Présentation des deux projets du colombarium de l'entreprise ECA, adopté à l'unanimité pour le devis avec 16 cases supplémentaires
- CMJ frigo à livre, blason en cours de proposition par infographiste.
- Décès du doyen Mr Dherbey et Mme Bouyoud.
- Vide grenier prévu le 7 août. Une réunion est prévue le vendredi 22.04.22 20H pour les bénévoles.
- Le 15 août repas dansant raviole et feux d'artifice.